



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**



Distr.  
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/92/8  
24 avril 2023

FRANÇAIS  
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF  
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL

Quatre-vingt-douzième réunion  
Montréal, 29 mai – 2 juin 2023

Point 6 c) de l'ordre du jour provisoire<sup>1</sup>

**PROJET DE MANDAT D'UNE ÉVALUATION EXTERNE DE LA FONCTION  
D'ÉVALUATION DU FONDS MULTILATÉRAL**

**Introduction**

1. En 2019, le Réseau d'évaluation de la performance des organisations multilatérales (MOPAN) a évalué le Fonds multilatéral, en lui attribuant une note globalement positive tout en relevant cinq domaines à améliorer. Il a formulé certaines recommandations relatives à cette fonction, en ciblant des faiblesses liées, entre autres, à sa pertinence et à son utilité.<sup>2</sup>

2. Lors de la 91<sup>e</sup> réunion, l'administratrice principale, Suivi et évaluation a présenté le projet de programme de travail de suivi et évaluation 2023,<sup>3</sup> qui comprend une proposition d'activité visant à examiner la fonction d'évaluation du Fonds en réponse à la décision 89/1 b).

3. Par la suite, le Comité exécutif a notamment approuvé le projet révisé de programme de travail 2023 et le budget correspondant,<sup>4</sup> et a demandé à l'administratrice principale, Suivi et évaluation de préparer le projet de mandat pour un examen indépendant de la fonction d'évaluation du Fonds multilatéral, en accord avec les recommandations de l'évaluation du MOPAN, qui sera examiné lors de la 92<sup>e</sup> réunion (décision 91/9).

**Contexte et mandat**

4. La fonction d'évaluation du Fonds multilatéral a été créée en 1997, avec l'appui d'un administrateur principal, Suivi et évaluation temporaire chargé de lancer les premières activités, puis avec la nomination du premier administrateur principal, Suivi et évaluation en 1998. Ses mandats ont été

<sup>1</sup>UNEP/OzL.Pro/ExCom/92/1

<sup>2</sup>Le rapport du MOPAN est disponible à l'adresse <https://www.mopanonline.org/assessments/mlf2019/> et est joint au document UNEP/OzL.Pro/ExCom/86/2/Add.1.

<sup>3</sup>UNEP/OzL.Pro/ExCom/91/11

<sup>4</sup>UNEP/OzL.Pro/ExCom/91/11/Rev.1

préparés par un consultant externe et présentés au Comité exécutif, qui les a validés, en même temps que les objectifs de la fonction d'évaluation.<sup>5</sup>

5. La plupart des politiques et des lignes directrices encore utilisées de nos jours ont été préparées au cours de la première décennie de la mise en place de la fonction d'évaluation (1999-2009), y compris les lignes directrices d'évaluation et les modèles de rapport pour la partie suivi du travail, en particulier pour les rapports d'achèvement de projet.

6. Après 30 ans de fonctionnement du Fonds, compte tenu de l'évolution de son mandat et de son portefeuille de projets, une évaluation de la fonction d'évaluation pourrait contribuer à cerner les mesures à prendre pour améliorer le processus et assurer une meilleure harmonisation avec les besoins actuels du Fonds.

### **Champ d'application et objectifs**

7. L'évaluation de la fonction d'évaluation du Fonds s'appuiera sur les résultats de l'évaluation du MOPAN de 2019. Celle-ci avait fait ressortir les points suivants à traiter en vue d'améliorer le rendement de la fonction d'évaluation, notamment : a) les évaluations doivent être plus stimulantes et plus analytiques; b) les enseignements tirés doivent être plus explicites et systématiques et être pris en compte plus généralement dans les propositions de projet ; c) les bases de données sur les enseignements tirés doivent être plus conviviales ; et d) l'absence de rapports annuels et de suivi des recommandations issues des évaluations. On devrait par ailleurs viser une plus grande indépendance de la fonction d'évaluation afin de laisser plus de place à l'innovation.

8. L'examen proposé rendra compte des changements déjà mis en œuvre entre 2020 et 2023 en ce qui concerne les domaines susmentionnés de l'évaluation du MOPAN et dégagera les questions qui restent à traiter. Le résultat final de l'examen devrait être accompagné d'une feuille de route pour la mise à jour de la fonction d'évaluation et de ses outils d'appui, afin d'assurer un meilleur traitement des points à améliorer. Le rapport cerner également les éléments clés à prendre en compte à l'avenir dans la préparation d'une politique d'évaluation actualisée pour le Fonds.

9. Les principaux objectifs de l'étude théorique, qui sera préparée avec l'aide d'un consultant en étroite collaboration avec l'administratrice principale, Suivi et évaluation, seront les suivants :

- a) Rendre compte des progrès accomplis dans les domaines à améliorer relevés par le MOPAN et recenser les aspects qui méritent encore d'être traités ;
- b) Évaluer l'adéquation et l'efficacité de la fonction d'évaluation : dans quelle mesure l'organisation actuelle de la fonction d'évaluation - y compris son mandat, sa structure, son obligation de rendre compte, ses responsabilités et ses processus de travail - est adéquate et efficace pour répondre à l'évolution des besoins du Fonds ;
- c) Préparer une feuille de route assortie d'un calendrier pour renforcer l'utilité et la pertinence de la fonction d'évaluation, y compris une proposition de plan d'action et des recommandations ciblées (p. ex., concernant la préparation du programme de travail, la sélection des sujets d'évaluation, la diffusion des enseignements tirés, l'émission de recommandations et un mécanisme de suivi de leur mise en œuvre) ;

---

<sup>5</sup> UNEP/OzL.Pro/ExCom/58/7

- d) Proposer les éléments clés à prendre en compte pour la mise à jour de la politique d'évaluation du Fonds, qui seront élaborés plus en détail par l'administratrice, Suivi et évaluation après l'achèvement de l'étude théorique, en vue de leur examen et de leur approbation par le Comité exécutif.

10. L'évaluation sera réalisée sous la forme d'une étude théorique, dont la préparation reposera sur une analyse des documents internes du Secrétariat du Fonds multilatéral, complétée par des entretiens avec le personnel du Secrétariat et les membres du Comité exécutif, ainsi qu'avec d'autres parties prenantes concernées (p. ex., les agences d'exécution). Il s'appuiera également sur les documents relatifs aux cadres réglementaires de l'évaluation au sein des Nations unies, tels que les instructions administratives et les politiques d'évaluation, le cas échéant.

## Méthodologie

11. L'évaluation sera menée avec l'aide d'un consultant possédant une expérience avérée de l'évaluation des fonctions d'évaluation des organisations internationales et une bonne connaissance des questions institutionnelles relatives aux fonctions d'évaluation au sein des organisations du système des Nations unies ou dans les mécanismes financiers et fonds.

12. Le consultant travaillera sous la supervision de l'administratrice principale, Suivi et évaluation, en suivant les normes du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (GNUE), afin d'évaluer les fonctions d'évaluation. L'évaluation tiendra également compte des politiques d'évaluation pertinentes des Nations unies et du Programme des Nations unies pour l'environnement, des instructions administratives<sup>67</sup> et des lignes directrices connexes.<sup>8</sup>

13. En coordination avec le Secrétariat, l'administratrice principale, Suivi et évaluation facilitera l'accès à la documentation interne si nécessaire et assurera la liaison avec les principales parties prenantes ; Elle supervisera le processus dans le but de s'assurer qu'il respecte les objectifs du mandat, centré sur les faiblesses relevées dans l'évaluation du MOPAN.

14. Le calendrier provisoire du processus, y compris les livrables intermédiaires, est présenté ci-dessous :

**Tableau 1. Plan de travail : Calendrier et étapes**

Étapes du processus	Calendrier	Livrable
Annonces et recrutement	Été 2023	Publication d'une offre d'emploi Sélection du candidat
Examen théorique/Collecte de données /Entrevues (tout au long de l'exercice)	Septembre 2023 Mi-février 2024	Collecte de données, mise en correspondance des parties prenantes, enquêtes/analyse de questionnaires
Préparation d'un document de démarrage	Au plus tard le 15 novembre 2023	Projet de document de démarrage
Mise à jour de l'état d'avancement des travaux au Comité exécutif sur la base du document de démarrage	11-15 décembre 2023	93 <sup>e</sup> réunion - Mise à jour de l'état d'avancement
Analyse et rédaction	Février- mars 2024	Premier projet de rapport pour consultation des parties prenantes

<sup>6</sup> Politique d'évaluation du PNUE (2022)

<sup>7</sup> ST/AI/2021/3 et ST/SGB/2018/3

<sup>8</sup> Guidelines for the Administrative Instruction for evaluation in the United Nations Secretariat  
[https://policy.un.org/sites/policy.un.org/files/files/documents/2022/Jan/evaluation\\_administrative\\_instruction\\_guidelines.pdf](https://policy.un.org/sites/policy.un.org/files/files/documents/2022/Jan/evaluation_administrative_instruction_guidelines.pdf)

Étapes du processus	Calendrier	Livrable
Contrôle de la qualité et validation/partage des projets	Avril 2024	Projet avancé
Finalisation	Première semaine de mai 2024	Publication de documents
Présentation du rapport au Comité exécutif	10-14 juin 2024	94e réunion – Étude théorique finale

### Rôles et responsabilités

15. L'administratrice principale, Suivi et évaluation est chargée de préparer le projet de mandat pour examen par le Comité exécutif, et d'engager le consultant chargé de l'évaluation. Elle contrôlera l'assurance qualité tout au long de la préparation de l'évaluation. Le consultant aura accès aux documents internes du Secrétariat, lorsqu'ils sont pertinents pour l'étude théorique, selon les besoins d'une analyse solide fondée sur des preuves factuelles et des documents d'appui, tout en préservant la confidentialité des données internes.

16. Le Secrétariat et l'administratrice principale, Suivi et évaluation faciliteront la mise en place d'un environnement propice à l'accès aux renseignements nécessaires à l'évaluation. D'autres parties prenantes du Fonds, telles que les membres du Comité exécutif et les représentants des agences bilatérales et d'exécution, seront invitées à apporter leur contribution par le biais d'entrevues et de questionnaires.

17. L'administratrice principale, Suivi et évaluation travaillera en collaboration avec le consultant, en supervisant la conception de l'étude théorique et en surveillant le processus par le biais d'étapes intermédiaires afin de suivre les progrès accomplis par rapport au calendrier convenu des livrables. Elle soumettra un rapport périodique au Comité exécutif lors de sa 93<sup>e</sup> réunion et le rapport final lors de sa 94<sup>e</sup> réunion en 2024.

### Résultats attendus

18. Un document de démarrage sera préparé par le consultant, sous la supervision de l'administratrice principale, Suivi et évaluation, en tant que livrable intermédiaire. Il servira de base à la préparation du rapport périodique qu'elle présentera lors de la 93<sup>e</sup> réunion.

19. Le livrable final sera une étude théorique présentant l'évaluation de la fonction d'évaluation du Fonds multilatéral et faisant état des améliorations déjà mises en place depuis la publication de l'évaluation du MOPAN. Elle comprendra une feuille de route assortie d'un calendrier pour un plan d'action visant à traiter les aspects à améliorer. Elle relèvera également les éléments clés à prendre en compte pour la future mise à jour de la politique d'évaluation du Fonds, qui sera examinée par le Comité exécutif lors de sa 94<sup>e</sup> réunion.

### Recommandation

20. Le Comité exécutif pourrait souhaiter approuver le mandat d'une évaluation externe de la fonction d'évaluation du Fonds multilatéral, figurant dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/92/8.